



Le Maire de Boissy-sous-Saint-Yon,
À
L'ensemble des Élus du Conseil municipal

Boissy-Sous-Saint-Yon, le 9 octobre 2026

CONVOCATION – CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil municipal qui se tiendra le

JEUDI 15 OCTOBRE 2026, 20H30
À LA GRANGE AUX ANNEAUX

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

- Désignation du secrétaire de séance
- Présentation des décisions municipales
- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25 juin 2026

FINANCES – RESSOURCES HUMAINES – AFFAIRES GÉNÉRALES

- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030 proposé par le CIG Grande Couronne
- Modification du tableau des effectifs et création de poste pour avancement de grade
- Modification de la durée hebdomadaire de service d'un emploi à temps non complet (modification inférieure à 10 % du temps de travail)
- Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office National des Forêts pour des recettes issues des ventes de bois

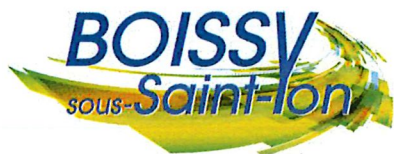
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Plan local d'urbanisme – refus de transfert de la compétence à la CCEJR
- Prescription de la modification n°2 du PLU de la commune de Boissy-sous-Saint-Yon – annule et remplace la délibération n°2026-061
- Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- Acquisition des parcelles B 164, B 233, B 234, B 729, B 914, B 928, B 1024, B 1025, B 1030, B 1031, AM 31, AH 289, AN 122 classées en espaces naturels sensibles
- Acquisition de la parcelle AP 157 classée en espaces naturels sensibles
- Acquisition des parcelles B 225, C 114, AM 30, AN 123 classées en espaces naturels sensibles
- Taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles
- Autorisation de défrichement d'une portion de la parcelle B 1059 – annule et remplace la délibération n°2026-037

ANIMATION DU TERRITOIRE

- Revalorisation des tarifs des concessions et de columbarium des cimetières
- Revalorisation des tarifs municipaux de locations de salles communales
- Fixation de la redevance d'occupation du domaine public pour les véhicules de restauration ambulante et commerces ambulants
- Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public avec le commerce de restauration ambulante « La Pause Gourmande »





Le Maire de Boissy-sous-Saint-Yon,
À
L'ensemble des Élus du Conseil municipal

- Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public avec le commerce de restauration ambulante « Oncle Pizz' »
- Tarifs des hivernales 2027
- Subvention exceptionnelle à l'association Dreamers Boissy Company
- Subvention exceptionnelle à l'association Tennis Club de Boissy-sous-Saint-Yon dans le cadre de travaux de rénovation du club house
- Participation financière des familles classe de découverte mars 2026
- Participation financière des familles classe de découverte juin 2026
- Prestations d'intervention en écoles élémentaire et maternelle pour l'année scolaire 2026-2027 - Autorisation donnée au maire à signer les conventions tripartites et à procéder au recrutement
- Délibération instituant des chantiers jeunes
- Signature de l'avenant n°1 à la convention relative à l'utilisation de l'espace numérique de travail (ENT) dans les écoles de l'académie

En cas d'empêchement, je vous invite à transmettre un pouvoir indiquant le nom de la personne qui vous représentera lors de cette séance à l'adresse secretariat.adjoint@boissy-ssy.fr.

Comptant sur votre présence, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,
Jean-Marc PICHON

